

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre.

M. Rowland: Deux ou trois autres auraient probablement aimé le faire aussi.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Le député de Peace River (M. Baldwin) invoque le Règlement.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, à la réflexion, je crois que le député se rendra compte qu'il s'est mépris sur le but du vote d'hier. Il ne s'agissait pas de changer le bill, mais de retarder la procédure. C'est dans ce but que nous avons voté.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): La question soulevée par l'honorable député de Peace River n'est pas vraiment un rappel au Règlement. J'en profite pour demander au député de Selkirk (M. Rowland) de limiter autant que possible ses observations à l'amendement que nous étudions. La présidence ne voit pas comment la dernière observation du député peut se rattacher à l'amendement à l'étude.

M. Rowland: Monsieur l'Orateur, si vous me le permettez, j'aimerais répondre brièvement au rappel au Règlement du député de Peace River, avant de poursuivre.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): La présidence hésite à autoriser le député à répondre à ce rappel au Règlement qu'elle a elle-même déclaré irrecevable, et demande au député de bien vouloir en revenir au sujet du débat actuel.

M. Rowland: Très bien, monsieur l'Orateur. Ce dont il s'agit dans ce débat, c'est de faire modifier le projet de loi de sorte que l'on tienne compte du revenu net, plutôt que du revenu brut, des agriculteurs. C'est dans ce but que les ministres de l'Agriculture des trois provinces des Prairies sont venus à Ottawa; c'est ce qu'ils ont demandé au gouvernement de faire, et c'est pourquoi ils ont obtenu du gouvernement qu'il se donne quelque temps pour envisager la recommandation en question. C'est précisément parce que le gouvernement fédéral avait annulé cette entente unilatéralement que nous avons proposé hier l'ajournement de la Chambre. Selon nous, cela constituait un abus de confiance—abus de confiance que l'on n'aurait jamais permis s'il s'était agi de provinces autres que le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. On ne l'aurait assurément jamais permis si l'Ontario ou le Québec avaient été en cause.

Des voix: Bravo!

M. Rowland: J'ai dit hier que nous commençons à en avoir assez d'être traités de la sorte et nous sommes décidés à ne plus nous laisser faire. Ce bill est le comble. Nous voulons qu'il soit modifié et nous espérons que le ministre sera en mesure de faire les modifications qui s'imposent.

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, bien que l'objet de
[M. Rowland.]

ce bill ne soit pas de ma compétence ministérielle, en tant que Canadien de l'Ouest...

M. Paproski: Voilà qui promet.

M. Richardson:... je me vois dans l'obligation d'intervenir dans ce débat en raison de l'importance que revêt ce bill pour l'Ouest du Canada, pour les cultivateurs de l'Ouest et, en fait, pour l'ensemble du pays.

M. Paproski: Ça y est, Jimmy va dire la vérité.

M. Richardson: Lors de l'étude de l'amendement proposé par le député de Skeena (M. Howard) visant à modifier la motion du député de Saskatoon-Biggan (M. Gleave), j'ai entendu diverses argumentations. J'ai noté dans le hansard des interprétations juridiques et certains signes d'indifférence, monsieur l'Orateur. Ce que je veux dire maintenant, c'est qu'il y a un temps pour faire de la politique. Il y a un temps pour...

• (3.00 p.m.)

M. Horner: Obéir à la loi.

L'hon. M. Richardson:... s'occuper des affaires urgentes du pays. Aujourd'hui, on devrait moins que jamais faire de la politique à propos de la subsistance des cultivateurs de l'Ouest.

M. Horner: Le gouvernement fait de la politique à leur égard. Il le fait depuis dix mois avec 60 millions de dollars.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Calgary-Nord veut-il en appeler au Règlement?

M. Woolliams: Non, monsieur l'Orateur. Le ministre me permet-il de lui poser une question?

L'hon. M. Richardson: Monsieur l'Orateur, je ne fais que commencer. Je répondrai à toutes les questions en temps opportun ou, du moins, je les accepterai plus tard, mais pas maintenant.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Les députés savent qu'ils ne peuvent poser de questions au ministre sans sa permission. Or, il semble bien que le ministre ne le permet pas.

L'hon. M. Richardson: La question principale à résoudre...

M. Woolliams: Est si le gouvernement est disposé à respecter la loi.

L'hon. M. Richardson:... n'est pas le paiement de 100 millions de dollars et pas seulement le programme de stabilisation, si importants soient-ils. La question importante est de savoir qui se rend vraiment compte du magnifique travail accompli par les travailleurs de la glèbe des Prairies.

M. Skoberg: Qui a rédigé le discours du ministre?

L'hon. M. Richardson: Je voudrais maintenant montrer dans mon exposé que ce sont les auteurs du bill sur la stabilisation qui comprennent vraiment la situation.

M. Horner: C'est le comble.